

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016075	Date d'inspection Le 27 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie Les Hiboux		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	15 mai 2024	27 mai 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>L'inspection de suivi a été effectuée pendant les heures d'école; par conséquent, les enfants d'âge scolaire n'étaient pas présents.</p> <p>Une visite de suivi a été effectuée aujourd'hui pour répondre à la non-conformité continue de l'armoire dans la salle de rangement où les produits toxiques sont conservés, étant déverrouillée. La serrure de l'armoire où les produits toxiques sont conservés était retirée de l'armoire lorsque je suis arrivé. Par contre, un membre du personnel a commencé à installer une nouvelle serrure à mon arrivée et avait terminé l'installation avant la fin de la visite de suivi.</p> <p>Ceci avait une date limite du 13 mars 2024, du 16 avril 2024, et du 15 mai 2024 pour être en conforme. Règlement 39(2) de la Loi sur les services à la petite enfance est maintenant en conforme.</p> <p>Assurez-vous que tous vos membres du personnel comprennent que cette armoire doit être toujours verrouillée.</p>

original signé par  
Jennifer Godin

Le 28 mai 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Vicky Fraser

Le 28 mai 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date